

Conseil d'école du 13 mars 2025

Personnes présentes :

Représentantes des parents d'élèves :

- *Mme BERG*
- *M. SALMON*

Excusée :

- *Mme PAGET-BLANC*

Représentants de la Mairie :

- *M. DUBLANC, conseiller municipal*

Enseignants :

- *Mme LEMAIRE Laura, enseignante remplaçante de Mme LEMAIRE Christèle en PS*
- *Mme ELGOYHEN Hélène, directrice et enseignante en MS*
- *M. LADOUSSE Jean-François, enseignant en GS*

ATSEM :

- *Mme SAINT-JEAN, ATSEM en PS*

Séance ouverte à 18 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

- Effectifs et prévisions pour la rentrée 2025-2026
- Bilan des projets pédagogiques
- Questions diverses

1) Effectifs et prévisions pour la rentrée 2025-2026 :

<u>Année</u>	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>Total</u>
2024-2025	/	25	20	26	71
2025-2026		22 (prévisions)	25	20	67

Actuellement, il y a en mairie, six inscriptions de petites sections et une inscription en grande section pour l'année 2025-2026.

L'année prochaine, les effectifs devraient rester stables par rapport à l'année scolaire en cours. Cela reste à confirmer en fonction des inscriptions en petites sections. Les familles dont l'enfant est né en 2022 doivent retirer au plus vite le dossier d'inscription en mairie (ou sur le portail de la commune). L'information a été transmise aux familles par le portail famille de la mairie.

L'accueil d'élèves de toute petite section se fera en fonction du nombre de places disponibles et de la date de naissance des enfants, les plus âgés étant prioritaires. La procédure d'inscription est la même que pour les autres niveaux de classe : un dossier doit être déposé en mairie par la famille, au plus tôt.

2) Bilan des projets pédagogiques :

- Les élèves des trois classes ont été regroupés lors de moments festifs autour d'un goûter à Noël, de la galette des rois et pour le carnaval. Les enfants ont pu présenter des danses et des chants à leurs camarades, à cette occasion.

- Dans le cadre du projet « Maternelle et cinéma », les élèves ont assisté à la projection de six courts métrages intitulés « Jardins enchantés » au cinéma L'Atalante (durée 43 minutes), lors du premier trimestre. Des productions en arts plastiques et dans le domaine du langage ont été réalisées suite au visionnage. La deuxième projection se déroulera le vendredi 21 mars. Il s'agit de quatre courts métrages (durée : 41 minutes) intitulés « Le rêve de Sam ».

- Les élèves de grande section de M.Ladousse participeront au projet natation à la piscine Landagoyen à Ustaritz pour 10 séances, à partir du 13 mai à raison de deux fois par semaine (mardi et jeudi matin). Des sessions d'agrément ont été proposées aux parents de toutes les sections. Nous remercions les parents qui y ont participé. Il est important de rappeler que sans parents agréés, l'activité natation ne peut pas avoir lieu. Une nouvelle session d'agrément sera proposée avant la fin de l'année.

- Tous les élèves vont participer à l'élaboration et l'entretien du jardin : des semis de fèves, de petits pois, de radis et des plantations de poireaux ont été réalisés par les élèves de grande section. Malheureusement, cette année, la météo n'est pas très clémente ...

- Le projet de musique sur le thème des contes a débuté avec les interventions de Magali MARCEL, intervenante musique des CMR. Ce thème sera également travaillé en classe et servira de fil conducteur tout au long de l'année.

- La sortie scolaire de fin d'année sera organisée autour de la thématique des contes. Il s'agira vraisemblablement d'une sortie au théâtre. Pour le moment, rien n'est réservé.

- Les enfants ont pu assister à un spectacle musical de Philippe ALBOR, à la salle La perle. Ce spectacle de qualité a été offert par la commune et nous l'en remercions.

Les enseignants remercient également une nouvelle fois l'association des parents Ideki pour le financement des différentes sorties, ainsi que la commune pour le budget alloué et les réponses positives aux demandes de matériel. L'achat d'un store banne pour la classe de PS a été acceptée pour un montant de 1 500 euros et la somme allouée est pour cette année de 3 621 euros soit 51 euros par élève.

4) Questions diverses :

Les parents élus ont souhaité poser la question suivante :

- Qu'en est-il du remplacement de Jessica (ATSEM de grande section) ?

Jessica est arrêtée pour une durée indéterminée. Son remplacement est assuré par Katia. Nous remercions la commune pour l'organisation de ce remplacement.

Séance close à 19h30

Présidente de séance

Mme ELGOYHEN

Secrétaire de séance

Mme LEMAIRE